

## SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE DES ÉTATS PARTIES

### Quatorzième session de l'Assemblée des États Parties

#### Séance plénière : Note sur le point au programme de la 14<sup>e</sup> session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome concernant l'efficacité et l'efficience des procédures devant la Cour\*

#### Décisions de la 13<sup>e</sup> session de l'Assemblée des États Parties (« l'Assemblée »)

À la 13<sup>e</sup> session de l'Assemblée, en 2014, les États Parties ont déclaré prioritaire la question de l'efficacité et de l'efficience des procédures devant la Cour visant à renforcer le système du Statut de Rome. La résolution générale contient plusieurs paragraphes sur cette question<sup>1</sup>. Concrètement, les États Parties...

- ... soulignent l'importance de l'efficacité et de l'efficience des procédures;
- ... se félicitent des efforts de la Cour dans ce domaine et invitent la Cour à intensifier ses efforts visant à renforcer l'efficacité et l'efficience des procédures, notamment en adoptant de nouveaux changements de pratique ; et
- .... prient la Cour d'intensifier ses efforts visant à élaborer des indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

L'Assemblée a également « *décidé* d'inscrire un point spécifique sur l'efficacité et l'efficience des procédures devant la Cour à l'ordre du jour de la quatorzième session de l'Assemblée des États Parties, en vue de renforcer le système du Statut de Rome<sup>2</sup>. »

Le programme des travaux de la 14<sup>e</sup> session de l'Assemblée inclut une séance plénière de trois heures pour discuter de cette question, de 15 h à 18 h le mardi 24 novembre.

#### Programme de la séance plénière sur l'efficacité et l'efficience des procédures devant la Cour

La séance plénière inclura une discussion par panel sur l'efficacité et l'efficience des procédures devant la Cour.

L'Ambassadeur María Teresa Infante Caffi (Chili) et l'Ambassadeur Masaru Tsuji (Japon), co-présidents du Groupe d'étude sur la gouvernance, animeront la discussion par panel. Le Professeur Carsten Stahn (Université de Leiden), un expert en procédure pénale internationale, prononcera quelques remarques liminaires.

Par la suite, la Présidente et le Procureur de la Cour parleront de leurs efforts respectifs dans ce domaine. Ensuite, un représentant de *Human Rights Watch*, M. Richard Dicker, Directeur, Programme pour la justice internationale, présentera son point de vue sur la question.

Du temps a été prévu pour les questions et observations afin que les États Parties et autres participants puissent faire entendre leur point de vue ; une liste d'inscription des intervenants a été créée à cet effet. Chaque intervenant aura un maximum de trois minutes pour intervenir en réaction aux exposés des panélistes.

---

\*Préparé par les co-points focaux, M<sup>me</sup> Marisa MacPherson (Nouvelle-Zélande) et M. Alfredo Fortes (Pérou).

<sup>1</sup> Tous les extraits se trouvent dans l'annexe de la résolution ICC-ASP/13/Res.5, 17 décembre 2014.

<sup>2</sup> ICC-ASP/13/Res.5, annexe I, par. 7 c).

Enfin, le Professeur Stahn prononcera des remarques finales.  
Les délais alloués à chaque intervention sont les suivants :

- Mot de bienvenue par l’Ambassadeur du Chili (3 minutes)
- Remarques liminaires du Professeur Carsten Stahn (15 minutes)
- La juge Silvia Fernández de Gurmendi, Présidente de la Cour (20 minutes)
- M<sup>me</sup> Fatou Bensouda, Procureur de la Cour (20 minutes)
- M. Richard Dicker, *Human Rights Watch* (20 minutes)
- Observations et questions des États Parties (1 heure 30 minutes)
- Remarques finales du Professeur Carsten Stahn (10 minutes)
- Clôture par l’Ambassadeur du Japon (3 minutes)

### Résultat

1. La résolution générale de la 14<sup>e</sup> session de l’Assemblée fera référence à la discussion plénière.
2. Un résumé des discussions sera publié sur le site Web de l’Assemblée.

### Personnes-ressources

- M<sup>me</sup> Marisa Macpherson (chef de mission adjointe, Ambassade de Nouvelle-Zélande)  
Courriel : marisa.macpherson@mfat.govt.nz
- M. Alfredo Fortes (ministre conseiller, Ambassade du Pérou)  
Courriel : afortes@embassyofperu.nl
- M<sup>me</sup> Gaile Ramoutar, juriste (Secrétariat de l’Assemblée)  
Courriel : asp14sgg@gmail.com

\* \* \*